



Offre d'emploi en CDD de 6 mois

Réduction de vulnérabilité des entreprises et des bâtiments publics situés en zones inondables d'un bassin versant peu résilient

Contexte

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA) est chargé de la mise en œuvre d'actions en faveur de la qualité des milieux superficiels et de la prévention des inondations sur son bassin versant de plus 3 000 km² et 2 000 km de cours d'eau. Le SMBVA est porteur d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), ainsi que de deux outils contractuels d'animation de bassin versant : le Contrat Territorial « Eau et Climat » et le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

L'objet de la mission s'intègre dans le cadre du PAPI et notamment dans l'axe 5 concernant la réduction de vulnérabilité des personnes et des biens sur les zones où l'aléa est connu (PHEC, PPRi ou résultats de la modélisation hydraulique actuellement réalisée en interne au Syndicat).

L'agent recruté.e sera encadré.e par l'animatrice du PAPI de l'Armançon.

Objectifs et contenu de la mission

Les objectifs :

La mission ciblera la réduction de vulnérabilité des entreprises et des bâtiments publics et sera menée en lien étroit avec les communautés de communes du territoire. Son objectif est d'accompagner les établissements situés en zone inondable dans la réalisation d'un diagnostic de leur vulnérabilité et de les conduire à mettre en œuvre des mesures de mitigation. L'agent validera les diagnostics sur le terrain, les complètera de relevés topographiques et proposera des mesures et travaux adaptés (financés par l'Etat à travers le fonds Barnier).

L'identification des établissements situés en zone inondable s'appuiera sur un recensement récent et la connaissance des communautés de communes. Une campagne de communication initiera la démarche pour informer et sensibiliser les établissements concernés et leur expliquer la méthode d'autodiagnostic. L'agent accompagnera les établissements volontaires jusqu'au dépôt du dossier de demande de subvention qui les aidera à financer leurs travaux.

Dans le même but, l'agent pourra être amené.e à poursuivre la mission d'accompagnement des particuliers ayant bénéficié d'un diagnostic de vulnérabilité de leur habitation en 2020.

Pour ce faire, l'agent recruté devra :

- Effectuer un tour d'horizon bibliographique des stratégies de réduction de la vulnérabilité des entreprises/bâtiments publics et des retours d'expérience disponibles,

- S'imprégner des études déjà réalisées au SMBVA (diagnostic socio-économique du territoire inondable de l'Armançon, recensement et identification des établissements inondables de 2018, diagnostics habitations réalisés en 2020),
- Prendre contact avec les pôles de développement économique des communautés de communes et élaborer avec eux la stratégie à mettre en œuvre sur leur territoire,
- Définir une méthode d'autodiagnostic de vulnérabilité (formulaire à construire),
- Mettre en place une campagne de communication sur la démarche et expliquer la méthode d'autodiagnostic aux établissements concernés,
- Valider les autodiagnostic au travers d'une visite sur site, production d'un rapport,
- Proposer des mesures et travaux adaptés, accompagner les établissements volontaires dans leur demande de subvention.

Profil recherché

Niveau Bac +5, école d'ingénieur (type ENGEES, ENTPE...) ou Master dans les domaines de l'aménagement du territoire, des risques naturels, de la construction / du bâtiment ; ou niveau Bac +2/+3 avec expérience en prévention des risques et/ou bâtiment et construction.

Notions de SIG souhaitées.

Connaissances en topographie indispensables.

Compétences et qualités requises

- Aptitudes à intégrer les enjeux complexes d'un territoire ;
- Compétences relationnelles, sens du contact et capacité d'écoute ;
- Sens de la pédagogie ;
- Bonne expression orale et écrite ;
- Travail en équipe ;
- Autonomie de travail et esprit d'initiative ;
- Dynamisme et disponibilité.

Conditions pratiques

Durée : contrat de 6 mois

Début de la mission : à compter de mi-juin 2021

Localisation : SMBVA – 58 ter, rue Vaucorbe – 89700 TONNERRE

Rémunération : selon grille statutaire et expérience

Permis B exigé : Déplacements à prévoir.

Candidature (CV + lettre de motivation adressée à Monsieur le Président du S.M.B.V.A.) à faire parvenir par courriel ou courrier avant le 31 mai 2021 :

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon
58 ter, rue Vaucorbe
89700 TONNERRE

Contact et renseignements : Louise VIGIER – Animatrice du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (papi@bassin-armancon.fr - 03 86 55 97 02)